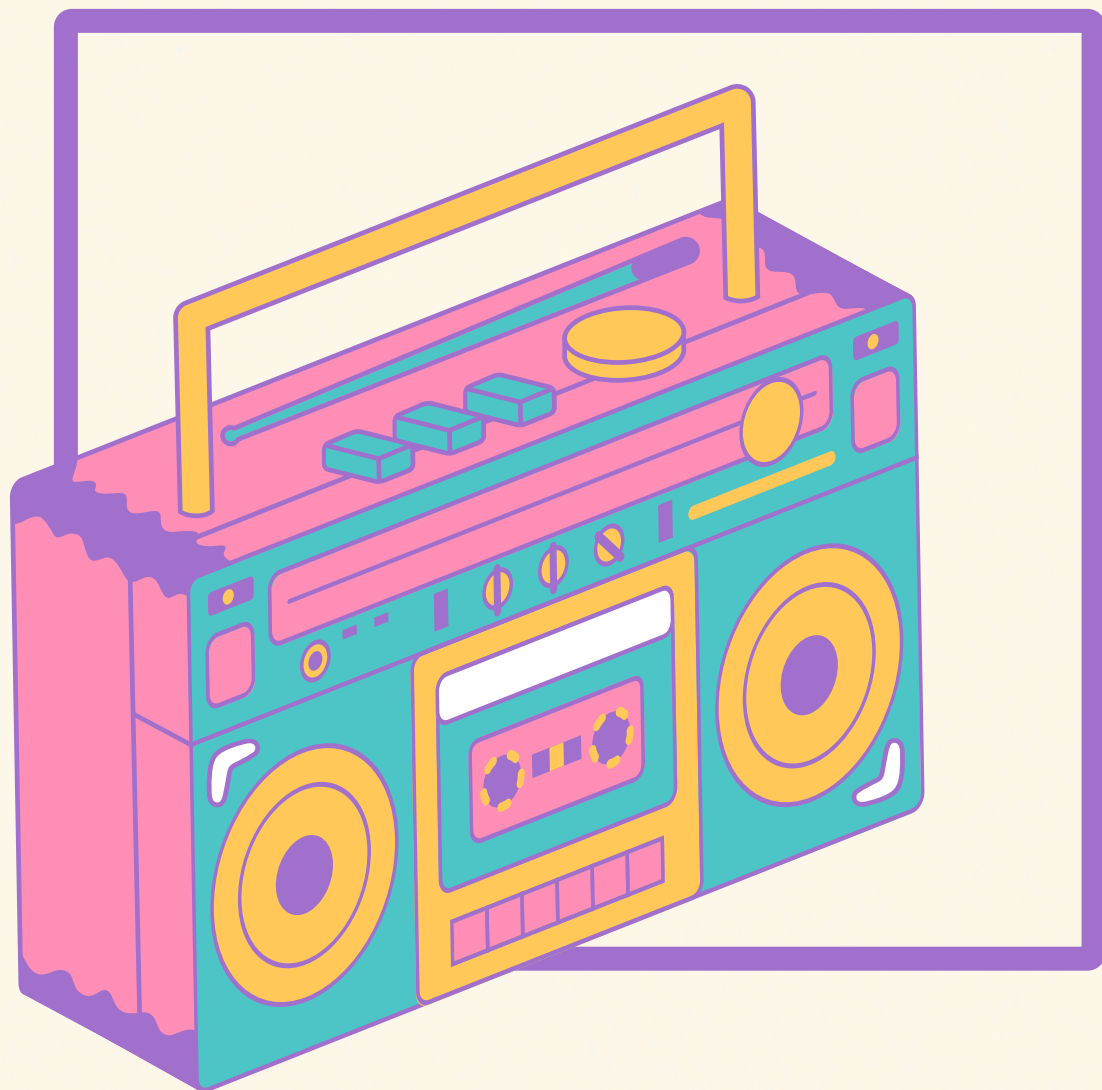


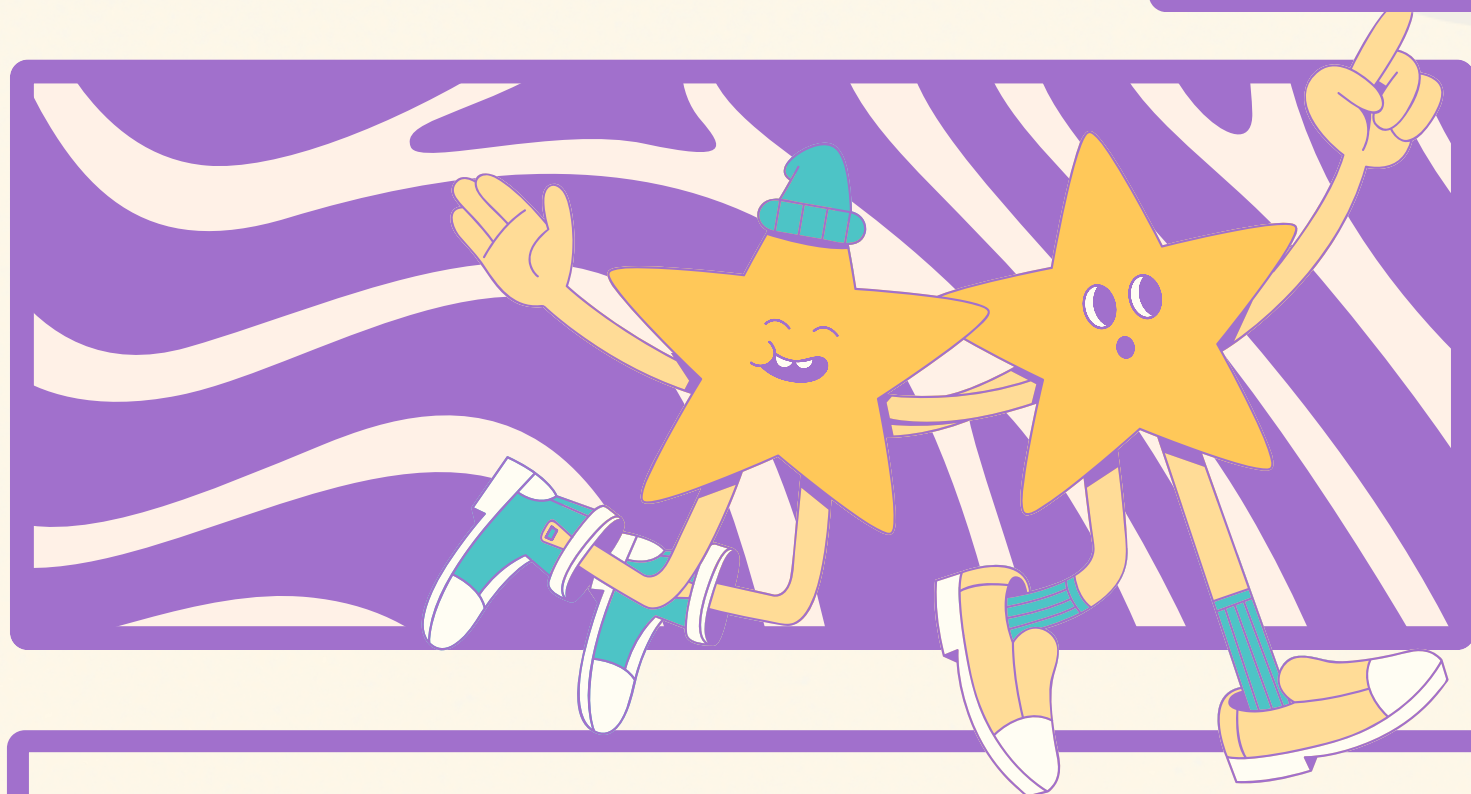
Projet *Pédagogique*



Juillet

2026

Z'
jeunes



AUXI JEUNES : LES Z'JEUNES

Table des matières

I.	Organisme : TernoisCom.....	2
II.	Qui suis-je ?	4
III.	Les valeurs	4
IV.	Mes intentions éducatives, objectifs et moyens	5
V.	Les locaux	7
VI.	Journée type de l'AL	8
VII.	Les repas	9
VIII.	Règles de vie de l'AL.....	12
IX.	Les fonctions de direction	13
X.	Les fonctions de l'animateur	13
XI.	Les acteurs	14
XII.	Planning de la période	15
XIII.	Le camping	16
XIV.	Les compétences psychosociales	17
XV.	Comment j'accueille un enfant en situation de handicap ?.....	17
XVI.	Comment recueillir la parole d'un enfant victime de violence ?	17

I. Organisme : TernoisCom

TernoisCom, ou la Communauté de Communes du Ternois, est un établissement public de coopération intercommunale qui regroupe 103 communes et un peu plus de 38 000 habitants. Elle est née le 1er janvier 2017 de la fusion de quatre EPCI, dans le cadre d'un projet de territoire commun.

Son siège est situé à Herlin-le-Sec, dans le Pas-de-Calais, et elle exerce plusieurs compétences au service du territoire, avec un conseil communautaire et un bureau exécutif. TernoisCom porte aussi des actions concrètes comme l'accompagnement des entreprises, l'accueil du public et des services de proximité.

TernoisCom peut être présenté comme un territoire qui place l'éducation, la jeunesse et la coopération au centre de son action. Son Projet Éducatif Territorial vise à assurer la cohérence du parcours éducatif des enfants et des jeunes, en lien avec les écoles, les familles, les associations et les acteurs sociaux-éducatifs.

Projet éducatif :

Les valeurs du projet éducatif :

- Epanouissement : apprentissage, bien-être, confiance
- Solidarité : esprit d'équipe, coopération, entraide
- Citoyenneté : environnement, vivre ensemble

Les axes du projet éducatif :

Axe 1 : Accompagner la cohérence du parcours éducatif de l'enfant

Assurer une cohérence du parcours éducatif, c'est permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir dans un cadre bénéficiant de repères stables et partagés par tous. Le diagnostic du PEDT du Ternois a mis en avant une dynamique partenariale déjà bien engagée favorisant cette cohérence éducative. Les actions du PEDT à venir auront vocation à renforcer cette dynamique et à favoriser un suivi efficace des enfants et jeunes sur le territoire.

- **Favoriser le travail inter partenarial**

Fiche action :

- Créer un répertoire partagé des acteurs éducatifs du territoire
- Favoriser l'interconnaissance et le travail entre les partenaires éducatifs du territoire en organisant une journée des acteurs éducatifs locaux

- **Orienter le travail des partenaires vers une cohérence éducative de territoire**

Fiche action :

- Harmoniser les chartes du territoire en créant une charte de l'accueil de l'enfant dans le Ternois
- Mettre en place des formations sur les compétences psycho-sociales pour les partenaires éducatifs

- **Favoriser le suivi éducatif des enfants et adolescents du territoire**

Fiche action :

- Développer le lien de suivi des enfants de la petite enfance à la sortie de l'adolescence pour permettre une continuité et un accompagnement entre les âges de la vie
- Se saisir du rapport des 1 000 premiers jours pour créer une maison des 1 000 premiers jours itinérante

- **Permettre l'inclusion de tous les jeunes et enfants du territoire**

Fiche action :

- Améliorer la prise en charge des enfants à besoins particuliers (enfants ayant une déficience physique, sensorielle, ou intellectuelle)

Axe 2 : Favoriser la réussite éducative de tous les enfants et adolescents

La réussite éducative dépasse la seule réussite scolaire, elle intègre le développement global de l'enfant ou du jeune, sa relation à lui-même et aux autres. Les partenaires du PEDT voient la réussite éducative comme une responsabilité partagée nécessitant du lien entre les acteurs éducatifs, les parents et les enfants/jeunes !

- **Permettre à tous les jeunes du territoire d'accéder à l'information**

Fiche action :

- Encourager la prévention et l'accès à l'information des jeunes via un événement festif
- Favoriser l'accès à l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes en mettant en place un forum de l'orientation et de l'emploi

- **Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et adolescents**

Fiche action :

- Continuer le travail sur l'estime de soi, l'autonomie, les compétences psycho-sociales (CPS) auprès des jeunes
- Communiquer sur les écrans et leurs risques en mettant en place une « semaine sans écran » ou un « défi sans écran »

- **Promouvoir l'engagement et l'éducation à l'écologie**

Fiche action :

- Faire connaître aux jeunes et aux adolescents du territoire la biodiversité, l'accès aux aliments en créant des jardins éducatifs partagés
- Favoriser l'accès à des activités en lien avec la nature pour tous les jeunes et enfants du territoire

- **Encourager la participation citoyenne des enfants et des jeunes sur le territoire**

Fiche action :

- Accompagner les jeunes à prendre leur place dans la vie de la Cité en encourageant les actions citoyennes
- Créer un conseil intercommunal des jeunes pour développer la citoyenneté et rendre les jeunes acteurs du territoire
- Permettre aux jeunes du territoire de se retrouver et d'organiser des sorties

- **Accompagner les parents d'enfants et d'adolescents dans leur rôle de parent**

Fiche action :

- Développer l'accompagnement aux devoirs par les parents auprès de leurs enfants, dans un lieu extérieur au domicile familial
- Inclure les parents dans le parcours éducatif des enfants

- **Permettre aux jeunes et aux enfants de pratiquer une activité physique et sportive**

Fiche action :

- Faire découvrir le sport grâce aux associations du territoire, dans les Accueils Collectifs de Mineurs et les écoles
- Intégrer l'apprentissage de la natation dans le parcours des jeunes

II. Qui suis-je ?

Je suis Lorette Courtois, actuellement étudiante en psychologie et diplômée BAFA depuis 2023. J'exerce la fonction d'animatrice depuis 2021. Je suis partie dans l'animation car j'ai toujours eu un bon relationnel avec les enfants et avait pour objectif de devenir professeur des écoles. Aujourd'hui ce n'est plus exactement le même projet pour moi, les expériences que j'ai vécues en ACM m'ont permises de découvrir ma passion pour la psychologie et m'ont motivés à vouloir exercer auprès d'enfants de l'ASE. J'ai donc effectué également des séjours de vacances avec des enfants placés en famille d'accueil ou foyer.

III. Les valeurs

En tant que directrice d'ACM, les valeurs que je voudrais mettre en place sont la bienveillance, l'autonomie ainsi que la créativité.

- La bienveillance : veut dire le bien être, écouter et entendre, prendre du recul et ne pas s'emporter.
 - C'est une valeur que j'estime importante car beaucoup d'animateur ne cherche pas à comprendre l'enfant et punisse ou crie trop vite, il faut savoir prendre le temps d'écouter l'enfant, de l'entendre.
- L'autonomie : faire ses propres choix, savoir identifier ses besoins.
 - Rendre l'enfant autonome permet son développement, de le faire grandir et de lui apprendre qu'il aura des choix à faire tout au long de sa vie

- La créativité : mettre en avant ses compétences, pouvoir s'exprimer, proposer des activités innovantes et originales.

➤ La créativité permet à l'enfant de s'exprimer, de se plonger dans un monde subjectif

Je préconise avant tout le bien être moral, psychique et physique de l'enfant et aimerait apporter une démarche plus centrée sur justement la psychologie et le développement de l'enfant.

IV. Mes intentions éducatives, objectifs et moyens

Valeurs	Intentions	Objectifs	Moyens
Bienveillance	• Je veux que les enfants s'écoulent lors d'un désaccord plutôt que de se battre • Je veux que les animateurs soient disponibles et que les enfants puissent leur parler en cas de problèmes • Je veux que les animateurs prennent le temps de comprendre l'enfant plutôt que de le gronder • Je veux qu'ils sachent prendre des décisions en groupe, inclure tout le monde	• Les enfants développent leurs compétences de communication et d'écoute active. • Favoriser une relation de confiance entre enfants et animateurs. • Les animateurs adoptent une attitude d'écoute et de dialogue avant d'émettre une sanction ou un jugement • Développer la coopération et la participation collective.	• Mettre en place des « temps de parole » (bâton de parole, tour de table) après les conflits, Proposer des jeux coopératifs qui obligent à réfléchir ensemble plutôt qu'à se mettre en compétition, Afficher une charte de gestion des conflits construite avec les enfants (parler calmement, écouter, reformuler) • Mettre en place un « coin parole » ou un espace calme où un enfant peut demander à parler à un animateur, mettre en place « une boîte de la parole » pour les animateurs • Instaurer une règle d'équipe : toujours prendre l'enfant à part et écouter sa version des faits avant toute décision • Mettre en place un conseil d'enfants hebdomadaire pour décider des règles, des jeux, des projets ; Proposer des jeux coopératifs où la réussite dépend de la participation de tous
Autonomie	• Je veux que les enfants soient capables de choisir parmi les activités proposer	• Les enfants identifient leurs envies et expriment leurs préférences lors du choix d'activités	• Mise en place d'une boîte à idée ainsi qu'un tableau d'inscriptions aux différentes activités proposées ; Créer des temps « fais-toi plaisir » où plusieurs ateliers sont ouverts et les enfants circulent

	• Je veux qu'ils soient capables de se répartir les tâches quotidiennes	• Les enfants s'organisent ensemble pour répartir les tâches (mise de table, rangement, etc.) de manière équitable	librement, mise en place du jeu des émotions. • Mise à disposition d'un planning de tâche ménagère créé par les jeunes et y participer de manière autonome. Par exemple, faire la vaisselle, préparer le repas, ranger.... (Si un jeune ne sait pas faire une de ces tâches, un animateur ou un autre jeune pourra lui montrer, le guider.)
Créativité	• Je veux que les enfants soient capables d'exprimer leurs compétences • Je veux que les animateurs poussent les enfants à mettre en avant leurs compétences • Je veux que les animateurs proposent des activités innovantes et originales • Je veux que les enfants soient plongés dans un imaginaire	• Les animateurs incitent l'expression et la reconnaissance des talents individuels • Les animateurs créent des situations permettant à chaque enfant de se sentir valorisé et reconnu • Les animateurs conçoivent des activités variées favorisant l'imaginaire, la coopération et la découverte • Les enfants participent activement à des jeux ou veillées à thème favorisant l'immersion dans un univers fictif	• Organiser un temps « scène ouverte » ou mini-spectacle pour mettre en valeur les compétences de chacun • Demander aux animateurs d'observer et noter les points forts de chaque enfant pour les réutiliser dans les activités ; Intégrer dans les réunions d'équipe un temps « valorisation des enfants » pour partager ces observations, création de jeux de plateau • Construire des projets à thème (adventure camp) • Mettre en place des « contes animés » où les enfants jouent les personnages d'une histoire ; mettre en place des activités avec des jeux de rôles

Cycles et séances :

Cycle 1 : Bien vivre ensemble

Objectif général : installer un climat de confiance, apprendre à s'écouter et gérer les petits conflits.

Séances :

1. Se présenter et créer les règles du groupe.

2. Apprendre à écouter et respecter la parole de l'autre.
3. Gérer un désaccord sans violence.
4. Faire un bilan collectif du vécu du groupe.

Cycle 2 : Devenir autonome

Objectif général : permettre aux enfants de choisir, d'agir et de participer à la vie quotidienne.

Séances :

1. Choisir librement une activité parmi plusieurs propositions.
2. Répartir les tâches de vie quotidienne.
3. Participer à l'organisation du repas ou du rangement.
4. Évaluer ce qu'on sait faire seul et ce qu'on peut encore apprendre.

Cycle 3 : Développer la créativité

Objectif général : valoriser l'expression personnelle, l'imaginaire et les compétences de chacun.

Séances :

1. Découvrir un thème ou un univers imaginaire.
2. Créer une production collective ou individuelle.
3. Jouer un rôle, inventer, mettre en scène.
4. Présenter, valoriser et partager les créations.

Cycle transversal : le camping

séances :

1. Préparer le départ et les règles du séjour.
2. Apprendre à vivre ensemble en collectivité.
3. Participer aux tâches du quotidien au camping.
4. Vivre une veillée ou une activité de cohésion.
5. Faire un bilan du séjour.

V. Les locaux

Les locaux constituent un élément important du projet pédagogique, car ils participent directement à la qualité de l'accueil proposé aux enfants et aux jeunes. Ils doivent être adaptés au public accueilli, sécurisés, accessibles et pensés pour favoriser le bien-être, l'autonomie et la participation de chacun.

La structure dispose de différents espaces permettant de répondre aux besoins du groupe. On y retrouve un espace d'accueil qui est également une salle d'activités, un coin calme, des sanitaires, un espace cuisine et un espace pour les repas, ainsi qu'un lieu de rangement pour le matériel. Il nous est mis à disposition une salle de sport ainsi que des extérieures.

L'aménagement des locaux doit être pensé de manière fonctionnelle. Le mobilier, le matériel et l'organisation des espaces doivent permettre aux enfants de se repérer facilement, de circuler en sécurité et de participer aux activités dans de bonnes conditions. Les espaces doivent également être suffisamment souples pour s'adapter aux différents temps de la journée : temps d'activités, temps calmes, repas, rangement ou échanges avec les animateurs

Enfin, les locaux doivent contribuer à créer une ambiance rassurante et conviviale. Un cadre agréable, propre, organisé et sécurisé favorise la confiance des enfants et des jeunes, tout en facilitant le travail de l'équipe d'animation. Les locaux ne sont donc pas seulement un lieu de passage : ils font partie intégrante du projet éducatif et soutiennent les objectifs fixés par l'équipe



VI. Journée type de l'AL

- **8h - 9h** : arrivée échelonnée des enfants (pointé à l'accueil du centre par le directeur). Ils vont ensuite au sein du centre déposer leurs affaires puis peuvent se diriger vers les activités qui sont mises à la disposition des enfants, un petit déjeuner est également proposé pour ceux qui le souhaite au moins une fois dans la semaine et un « coin tranquille » est également installé pour ceux qui souhaite être posé au calme, des livres, jeux de société, etc... sont à disposition.
- **9h - 11h30** : activités du matin, les animateurs préparent une activité de leur initiative ou mettent en place une activité à la demande des jeunes

- **11h30 - 12h** : temps libre jusque **11h50**, puis retour au calme et temps de parole sur la matinée avant le repas, le directeur met également en route les plats à chauffer livrer le matin (société : Dupont), pas de dame de cantine sur le centre.
- **12h - 13h** : repas, départ des externes, un animateur à chaque table qui va gérer la gestion du repas avec sa table : mettre la table, service du repas, débarrassage de la table, puis vaisselle, si des jeunes sont volontaires ils peuvent aider pour la vaisselle
- **13h - 13h30** : sieste et temps calme : activité calme prévu par les animateurs + rituel mis en place par les animateurs avec les jeunes.
- **13h30 - 14h30** : Accueil des enfants (externes et ceux de l'après-midi), temps libre où les enfants peuvent aller sur des ateliers mis en place par les animateurs
- **14h30 - 16h30** : activités de l'après-midi
- **16h30 - 17h** : goûter
- **17h - 17h30** : temps de régulation et jeux des émotions
- **17h30 - 18h30** : départ échelonné des enfants
- **18h30 - 19h** : rangement des salles + nettoyage
- **19h - 20h** : Réunion de l'équipe d'animation et préparation de la journée du lendemain
- **18h30- 22h** : Une fois par semaine une soirée jeune est prévue

Point sur les soirées jeunes :

Les soirées jeunes sont des temps privilégiés qui permettent de renforcer la cohésion du groupe et de proposer un repas convivial ainsi que des activités plus informelles, adaptées à l'âge des participants. Elles peuvent prendre la forme de veillées, de jeux collectifs, de temps d'échange, d'activités créatives ou de moments conviviaux autour du groupe. Ces soirées favorisent l'expression des jeunes, leur participation à la vie collective et le développement de leur autonomie, tout en restant encadrées par une équipe présente, sécurisante et attentive au rythme de chacun.

VII. Les repas

Le repas ne se résume pas à répondre aux besoins biologiques de l'enfant, Le repas est un temps fort de la journée en ACM, c'est à la fois un moment de soin, d'éducation et de relation, qui doit respecter leurs besoins corporels, leur socialisation et leur sécurité affective.

Le repas est donc un moment vécu différemment pour un enfant de moins de 6 ans, de moins de 12 ans, de moins de 15 ans et de plus de 15 ans, car les besoins biologiques, psychiques et sociaux seront différents

Besoins somatiques :

- Besoin de manger et de boire suffisamment, avec une alimentation équilibrée et adaptée à l'âge, à la santé et aux éventuels régimes particuliers.

- Besoin de sécurité corporelle : posture stable, prévention des fausses routes, respect du rythme (pas de repas expédié, prise en compte de la fatigue).
- Besoin d'hygiène : lavage des mains, règles sanitaires, environnement propre pour préserver la santé.

Besoins sociaux :

- Besoin d'appartenance et de lien : le repas est un temps de vie de groupe où l'enfant partage, parle, rit, échange avec les autres et avec les adultes.
- Besoin d'apprendre les règles sociales : politesse, attendre son tour, respecter l'espace et les affaires des autres, ne pas se moquer.
- Besoin de coopération et de participation : aider à mettre ou débarrasser la table, se servir progressivement, participer au bon déroulement du repas selon son âge

Besoins psychiques et affectifs

- Besoin de sécurité affective : être accueilli dans une ambiance calme, prévisible, avec des adultes disponibles et bienveillants qui ne jugent pas et ne forcent pas.
- Besoin de reconnaissance et d'estime de soi : être encouragé, valorisé dans ses essais (goûter, manger seul, parler à table), et non comparé ou humilié.
- Besoin d'exploration et d'expérience positive : découvrir de nouveaux goûts, textures, façons de manger, dans un cadre rassurant qui donne envie d'apprendre

Dans mon AL, les repas sont fournis par la **société Dupont** :

« L'alimentation est un véritable enjeu de santé publique. Pour répondre à cet enjeu, DUPONT RESTAURATION, avec ses diététiciennes, mise depuis de nombreuses années sur la pédagogie, la sensibilisation et les bons approvisionnements. En effet, ces 3 éléments contribuent à une prise de conscience de l'ensemble des convives. Dès aujourd'hui, favorisons la santé de demain »

Les menus sont donc élaborés par les diététiciennes en suivant les recommandations et dans le respect de la Circulaire de l'Education Nationale, du GEMRCN, des recommandations de l'AFSSA et du CNA, un repas froid et un repas végétarien sont prévus au moins une fois par semaine et des alternatives sont prévus pour les régimes particuliers

Il est également important de parler du bien être dans l'assiette :

LE BIEN-ÊTRE DANS L'ASSIETTE !

Un repas équilibré = 5 pétales de la fleur



Point sur le goûter :

Le goûter est un temps de transition important dans l'après-midi. Il permet aux enfants de reprendre de l'énergie, de marquer une pause et de se retrouver dans un moment calme et convivial. Ce temps peut aussi être utilisé pour favoriser l'autonomie, en impliquant les jeunes dans la mise en place, le rangement ou le service selon leur âge. Le goûter s'inscrit dans une logique éducative : il participe au bien-être, au respect du rythme de chacun et à la vie collective du groupe.

2 fois dans le mois, les jeunes auront l'occasion de préparer un goûter maison sous forme de jeux, favorisant ainsi la créativité, l'autonomie, la cohésion et l'esprit d'équipe ainsi que l'estime personnel.

La méthode HACCP :

- Qu'est ce que la méthode HACCP ?

Celle-ci vise à la bonne mise en place et au respect des normes d'hygiènes pour éviter la contamination dans la restauration collective.

Point sur l'éco-responsabilité :

L'éco-responsabilité fait partie des valeurs à transmettre aux enfants et aux jeunes. Elle consiste à adopter des gestes simples et concrets pour respecter l'environnement : trier les déchets, limiter le gaspillage alimentaire, économiser l'eau et l'énergie, privilégier la réutilisation du matériel et sensibiliser les jeunes à l'impact de leurs choix. Dans le projet pédagogique, cette démarche peut être travaillée à travers des activités nature, des actions de tri, des échanges sur la biodiversité et des habitudes de vie plus sobres au quotidien.

VIII. Règles de vie de l'AL

Les règles de vie sont selon moi à établir avec les enfants et les animateurs directement, ce qui favorise l'autonomie et la prise de décision et ne pas imposer totalement les règles, cependant quelque règle nécessaire reste à établir en amont :

Négociable	Non - négociable
- Modalités d'utilisation des espaces : qui utilise quelle salle à quel moment, répartition des tables, coin calme/coin jeux - Petites règles de vie quotidienne : gestion des objets personnels (où les poser), affichage de dessins, décoration de la salle, rituels de début/fin de journée - Présence aux réunions (seulement sous certaines conditions) - Planning (ajustable, flexible) - Téléphone portable pendant la journée pour les animateurs	- Alcool, drogues, produits de type « stupéfiants » autant pour les enfants que les animateurs durant l'AL - La violence, qu'elle soit physique ou morale - Respect des locaux, du matériel - La ponctualité des animateurs - Respect des uns des autres, de l'équipe d'animation, des intervenants extérieurs et des enfants entre eux et envers tous les acteurs du centre et inversement - Garantir la sécurité morale et physique des enfants - Obligation de respecter les consignes de sécurité : sorties encadrées, port de la ceinture en transport, zones interdites, règles piscine, incendie - Respect de la vie privée - Pausages dans la journée pour les animateurs - La posture professionnelle

Point sur le zéro téléphone :

La règle du zéro téléphone vise à garantir la disponibilité des jeunes dans les temps collectifs et à favoriser les échanges réels au sein du groupe. Durant la journée, les téléphones portables ne sont pas utilisés par les jeunes, sauf autorisation exceptionnelle définie par l'équipe. Cette règle permet de limiter les tensions liées aux écrans, de renforcer l'attention aux activités, de protéger la vie collective et d'encourager les interactions sociales. Pour l'équipe, l'utilisation du téléphone reste strictement professionnelle et doit être limitée aux besoins de la structure.

Point sur la protection des enfants :

La protection des enfants, des jeunes et de l'équipe constitue une priorité. Le cadre de l'accueil doit garantir la sécurité physique, morale et affective de chacun. Cela implique le respect des règles de sécurité, une vigilance constante dans les temps de vie quotidienne,

une posture professionnelle adaptée, ainsi qu'une communication claire entre adultes. En cas de situation inquiétante, de conflit important ou de mise en danger, l'équipe doit appliquer les procédures prévues afin de protéger immédiatement les mineurs et de préserver également les professionnels dans l'exercice de leurs fonctions

IX. Les fonctions de direction

Le directeur est responsable du bon fonctionnement global de la structure. Il assure la sécurité physique, morale et affective des enfants, encadre l'équipe d'animation et veille au respect de la réglementation. Il conçoit le projet pédagogique en lien avec le projet éducatif et coordonne sa mise en œuvre. Il joue également un rôle de gestion, de communication avec les familles et de prise de décision.

Les 5 fonctions du directeur :

- 1- Elaborer et mettre en œuvre avec son équipe d'animation, dans le respect du cadre réglementaire des ACM, un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et prenant notamment en compte l'accueil de mineurs atteints de trouble de la santé ou porteurs de handicaps
- 2- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif
- 3- Coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation
- 4- Diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil
- 5- Développer les partenariats et la communication

X. Les fonctions de l'animateur

L'animateur a un rôle essentiel dans l'accueil collectif de mineurs. Il assure avant tout la **sécurité physique, morale et affective** des enfants et des jeunes qui lui sont confiés. Cette mission est fondamentale, car elle permet de créer un cadre rassurant dans lequel chacun peut s'épanouir et participer aux activités proposées.

L'animateur participe également à la mise en œuvre du **projet pédagogique** de la structure. En lien avec l'équipe, il organise des activités adaptées aux besoins, aux envies et aux capacités du public accueilli. Il ne se limite pas à "occuper" les enfants : il contribue à leur développement, à leur autonomie, à leur socialisation et à leur ouverture aux autres.

Une autre fonction importante de l'animateur est l'**accompagnement du quotidien**. Il est présent dans les temps de vie collective : repas, déplacements, temps calmes, hygiène, gestion des conflits, rangement ou encore règles de vie. Ces moments sont aussi éducatifs que les activités, car ils permettent d'apprendre le respect, la coopération et la responsabilisation.

L'animateur a aussi un rôle de **médiateur et de repère**. Il écoute les enfants, les rassure, les aide à exprimer leurs émotions et favorise le dialogue au sein du groupe. Il doit être capable d'adopter une posture bienveillante, ferme quand cela est nécessaire, et toujours adaptée à l'âge des participants.

Enfin, l'animateur accompagne les enfants et les jeunes dans leurs **projets personnels et collectifs**. Il valorise leurs initiatives, encourage leur participation et les aide à devenir acteurs de leurs loisirs. Il contribue ainsi à développer leur confiance en eux, leur esprit d'équipe et leur capacité à vivre ensemble.

XI. Les acteurs

Plusieurs acteurs participent au bon déroulement du centre, on retrouve parmi eux :

- Dupont (restauration) : Dupont Restauration assure la livraison des repas. Les menus sont élaborés dans une logique d'équilibre alimentaire, de respect des recommandations nutritionnelles et d'adaptation aux besoins particuliers.
- Agénor (désinfection des locaux) : Agenor intervient pour l'entretien et la désinfection des locaux, afin de garantir un cadre propre, sain et sécurisant pour les enfants, les jeunes et l'équipe
- animateurs
- Enfants
- Directeur



XII. Planning de la période

planning de la semaine du 06 au 10 Juillet

lundi



Jeux de cohésion



Thèque

mardi



Top chef + Fallab



Bataille Navale

Mercredi



Création jeux de plateau et jeux l'après-midi

planning de la semaine du 06 au 10 Juillet

Jeudi



Guerre des royaumes

Vendredi



Journée complète : Karting et Laser Game

planning de la semaine du 13 au 17 Juillet

lundi



Jeux à la carte



Les Travaux d'Astérix

mardi

day off

Mercredi



Auxi express

planning de la semaine du 13 au 17 Juillet

Jeudi



Pyramide des défis

Vendredi



planning de la semaine du 20 au 24 Juillet

lundi



Ludothèque



Rallye photo

mardi



Cuisine Cuisine



L'homme en noir

Mercredi



Qui suis-je ?



Times'up

planning de la semaine du 20 au 24 Juillet

Jeudi



Jeux à la carte



Piscine des jeunes

Vendredi



Journée complète : Festival des jeunes



XIII. Le camping

Le camping constitue un temps fort du projet pédagogique, favorisant l'autonomie, la socialisation et la découverte de l'environnement. Il s'inscrit dans une démarche éducative visant à permettre aux enfants et aux jeunes de sortir de leur cadre habituel, de développer leur capacité d'adaptation et de vivre une expérience collective enrichissante.

Lors du séjour, les activités proposées sont variées et adaptées à l'âge des participants : jeux de plein air, veillées, activités de découverte de la nature, moments de vie quotidienne (préparation des repas, installation du camp, gestion de l'hygiène). Ces temps permettent de responsabiliser les enfants tout en renforçant la cohésion du groupe.

L'équipe d'animation veille à instaurer un cadre sécurisant, bienveillant et structurant, dans lequel chaque enfant peut trouver sa place. Une attention particulière est portée au respect du rythme de chacun, à la gestion des émotions liées à l'éloignement familial et à la prévention des conflits.

Enfin, le camping est également un espace d'apprentissage des règles de vie collective (respect des autres, du matériel et de l'environnement), contribuant au développement de compétences sociales et citoyennes.

XIV. Les compétences psychosociales

Les compétences psychosociales occupent une place importante dans le projet pédagogique. Elles renvoient à la capacité de communiquer, coopérer, réguler ses émotions, résoudre des problèmes et prendre des décisions. Leur développement permet aux enfants et aux jeunes de gagner en confiance, en autonomie et en capacité à vivre avec les autres. Dans l'accueil, elles sont travaillées à travers les temps de parole, les jeux coopératifs, la gestion des conflits, les projets de groupe et les rituels du quotidien. Des outils sont à notre disposition comme les jeux de cartes des émotions ou encore des valeurs qui peuvent aider à accompagner les jeunes ayant des difficultés à s'exprimer.

XV. Comment j'accueille un enfant en situation de handicap ?

L'accueil d'un enfant en situation de handicap repose avant tout sur une posture inclusive, basée sur l'écoute, le respect et l'adaptation. Mon objectif est de permettre à chaque enfant de participer pleinement aux activités, en tenant compte de ses besoins spécifiques et de ses capacités.

En amont, un travail de communication avec la famille et les professionnels (si nécessaire) est essentiel afin de recueillir des informations sur les besoins de l'enfant, ses habitudes, ses éventuelles difficultés et les aménagements à prévoir. Cela permet d'anticiper et de sécuriser son accueil.

Au quotidien, j'adapte les activités en modulant les consignes, le matériel ou le rythme, afin de favoriser la participation de l'enfant sans le mettre en échec. Je veille également à encourager les interactions avec les autres enfants, dans une logique d'inclusion et de sensibilisation au respect des différences.

L'accompagnement repose aussi sur une attitude bienveillante et valorisante, permettant à l'enfant de développer sa confiance en lui. Enfin, je reste attentive aux signes de fatigue, de stress ou de difficulté, afin d'ajuster ma posture et garantir son bien-être.

XVI. Comment recueillir la parole d'un enfant victime de violence ?

Recueillir la parole d'un enfant victime de violence nécessite une grande vigilance éthique et une posture professionnelle adaptée. Il est essentiel de créer un climat de confiance, dans lequel l'enfant se sent en sécurité pour s'exprimer librement.

Je privilégie une écoute active, sans jugement ni interprétation, en laissant à l'enfant le temps de parler à son rythme. Il est important de ne pas poser de questions suggestives ou orientées, mais plutôt d'utiliser des questions ouvertes qui respectent sa parole et son vécu.

Je veille également à adopter une attitude calme et rassurante, en validant les émotions de l'enfant sans dramatiser ni minimiser la situation. L'objectif est de lui permettre de s'exprimer sans pression, tout en respectant ses silences.

Dans un cadre professionnel, il est indispensable de connaître et de respecter les procédures de signalement. Toute suspicion ou révélation de violence doit être transmise aux autorités compétentes, dans l'intérêt de la protection de l'enfant. La confidentialité est importante, mais elle ne doit pas faire obstacle à la sécurité de l'enfant.

